

Département du LOIRET
Arrondissement d'Orléans
CANTON et COMMUNES de
45600 SULLY SUR LOIRE
Tél. 02 38 36 20 08

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire en mairie

Le 24 juin 2024 à dix-neuf heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Décisions du Maire
 - Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes du Val de Sully
 - Foire aux bestiaux – Montant des indemnités 2024
 - Révision du tarif de la Chorale de Sully 2024/2025
 - Tarifs des droits de place Food Trucks Flamme Olympique
 - Acquisition Licence IV « Concorde » et décision modificative n° 1
 - Dédommagement dans le cadre d'un renoncement d'acquisition d'un fonds de commerce
 - Choix du mode de gestion pour le service de l'assainissement collectif et autorisation de lancer la procédure de concession de service public de l'assainissement collectif
 - Prolongation du contrat de délégation de service public sur l'assainissement collectif
 - Annule et remplace la délibération n° 59/2024 – Déclassement du domaine public d'une bande de terrain pour la construction de la future école élémentaire du Hameau
 - Rapport annuel 2023 du délégataire du service de l'eau potable
 - Rapport annuel 2023 du délégataire du service de l'assainissement
 - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2023
 - Adoption du rapport sur le prix et la qualité de service d'assainissement collectif 2023
 - Passation d'un marché public à bons de commande relatif au gardiennage des installations et des bâtiments communaux
- Questions diverses

En mairie, le 18 juin 2024



Le Maire,

Jean-Luc RIGLET